

RECONNAÎTRE, MAINTENIR ET ENRICHIR NOTRE PATRIMOINE ARBORICOLE, C'EST FONDAMENTAL!

DES SERVICES GRATUITS

Les arbres sont une clé à la résolution de plusieurs problèmes urbains : le bruit, la poussière, les îlots de chaleur, le vent, le ruissellement de l'eau et bien d'autres.

Les espaces boisés assurent le maintien de la biodiversité en ville. Cette même diversité qui permet de bien lutter contre les maladies ou les espèces exotiques ainsi que de s'adapter aux changements climatiques.

PLUSIEURS MYTHES DONNENT LA VIE DURE AUX ARBRES!

Les racines d'un arbre se dirigent naturellement vers les endroits qui leur procurent de l'humidité et des nutriments; elles ne pénétreront pas dans les murs et les fondations, ni dans les conduites d'égout en bon état.

Lors de l'aménagement du terrain, la conciliation entre l'usage souhaité, les structures en place et les arbres existants ou à planter devrait être au cœur du design.

Les bénéfices des arbres surpassent largement les quelques inconvénients : captage des poussières, atténuation du bruit, ombre rafraîchissante... sachez en profiter.

Les semences et les feuilles font partie des impacts normaux liés au fait d'avoir un arbre. L'entretien régulier des arbres permet de conserver de bonnes relations avec le voisinage.

DE BONS COUPS PRÈS DE CHEZ VOUS...

- L'héritage collectif de notre passé a donné un cadre bâti patrimonial sur la rue Girouard Ouest ou la rue Saint-Pierre Ouest où se concentre une quantité impressionnante d'arbres exceptionnels.
- L'ITA, campus de Saint-Hyacinthe, suit régulièrement les arbres exceptionnels du territoire pour favoriser l'apprentissage de ses étudiants.
- Depuis plusieurs années la Ville de Saint-Hyacinthe distribue 600 arbres aux citoyens.
- L'arboretum de l'école Roméo-Forbes a remporté le prix de l'Intelligence collective Réseau Villes et Villages en santé en 2012.
- L'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe a intégré du sol structurant pour maximiser la croissance des arbres de son stationnement.
- Les comités de bassin versant créent depuis 2012 des démonstrations de bandes riveraines arbustives et arborescentes en milieu urbain et agricole.



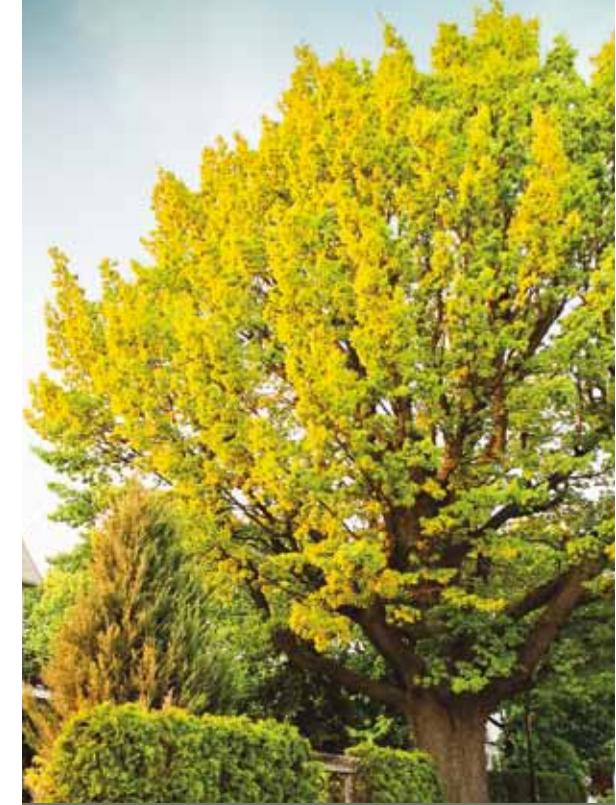
SAVIEZ-VOUS QUE ?

- Un arbre mature fournit l'oxygène quotidien nécessaire à quatre personnes.
- Les arbres stabilisent le sol, davantage d'arbres sur le territoire urbain et agricole contribueraient à réduire la quantité de sols érodés qui se retrouvent dans la rivière Yamaska, on parle 300 000 tonnes par an.
- Les arbres ont des impacts positifs sur la santé physique et mentale. Des chercheurs ont constaté 21 000 décès supplémentaires dans des zones d'intense mortalité d'arbres associées à l'agrile du frêne aux États-Unis.
- Les arbres améliorent l'efficacité énergétique de nos bâtiments en réduisant de 20 à 25 % la consommation d'énergie associée à la climatisation et au chauffage.
- La présence d'arbres matures augmenterait la valeur foncière des propriétés de 7 à 15 % sans parler de leur attractivité pour l'acheteur.

Pour plus d'information,
visitez la section "Arbres" sur le site web de la Ville.

450 778-8321 / www.ville.st-hyacinthe.qc.ca

DES ARBRES AU CŒUR DE NOTRE VILLE



POUR UN ENVIRONNEMENT
SAIN ET AGRÉABLE

POUR UNE COHABITATION HARMONIEUSE

BIEN MAÎTRISER LES TECHNIQUES DE PROTECTION, DE PLANTATION ET D'ÉLAGAGE

Lors de constructions, référez-vous à la norme **NQ 0605-100 Aménagement paysager à l'aide de végétaux** pour appliquer des zones de protection des racines et des troncs ainsi que des pratiques d'atténuation des remblais et déblais.

Pour l'entretien, faites affaire avec un arboriculteur professionnel, recherchez un membre d'une association reconnue comme la **Société internationale d'arboriculture du Québec (SIAQ)**.

L'élagage est une pratique très utile tant pour les jeunes arbres que les arbres plus âgés. Il permet de rehausser la couronne de l'arbre, de l'éclaircir, de le dégager des structures.

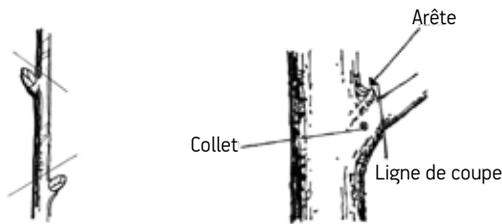
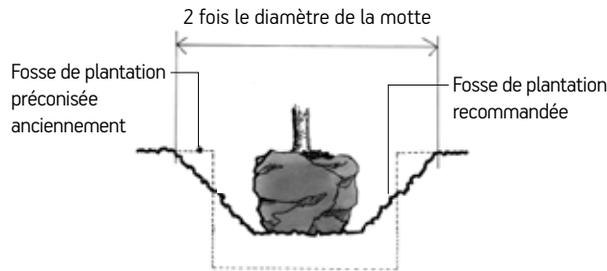


Figure 5 - Technique de coupe : coupe directionnelle

Figure 6 - Technique de coupe : coupe d'une branche par rapport au tronc

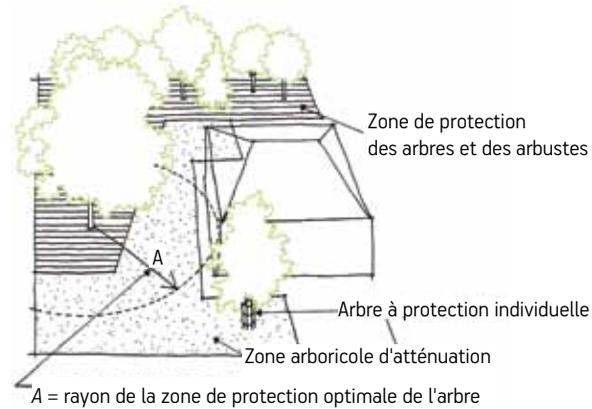
BNQ 0605-200-II/2001_p.43 / Figure 6, *Technique de coupe d'une branche par rapport au tronc*



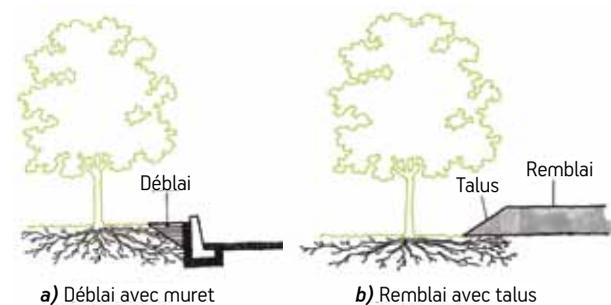
BNQ 0605-100-VIII/2001_p.94 / Figure 3, *Fosse de plantation*

La norme, **NQ 0605-200 Entretien arboricole et horticole**, recommande les meilleures pratiques d'élagage qui peuvent permettre de prolonger la vie des arbres en milieu urbain.

En milieu forestier, un cours sur l'abattage manuel est obligatoire par la CSST. L'**abattage directionnel**, bien maîtrisé, permet d'accroître la sécurité du propriétaire forestier et de réduire les dommages aux autres arbres lors de la coupe d'arbres. Renseignez-vous auprès d'un conseiller forestier.



BNQ 0605-100-IX/2001_p.131 / Figure 1 b), *Croquis des zones de protection et d'atténuation (article 4.1)*



BNQ 0605-100-IX/2001_p.133 / Figure 3, *Déblai et remblai*

UNE RÉGLEMENTATION POUR PRÉSERVER NOTRE FORÊT URBAINE ET PÉRIURBAINE

PLANTATION D'ARBRES OU D'ARBUSTES

La plantation d'arbres et d'arbustes est permise sur toute propriété privée. Toutefois, il est important de vérifier avec la Ville, les essences interdites à moins de 20 mètres de bâtiments ou des réseaux d'égout et d'aqueduc. La plantation en bandes riveraines doit aussi faire l'objet d'un permis. Des normes particulières s'appliquent également aux parcs industriels.

ABATTAGE D'ARBRES

Le Règlement régional 05-164 relatif à la protection des boisés régit l'abattage d'arbres dans les boisés protégés de la MRC des Maskoutains. Un permis est requis pour procéder, entre autres, à une coupe d'assainissement et de récupération.

Le Règlement d'urbanisme n° 350 assujéti à des normes liées à la présence d'arbres quant à l'abattage et à la plantation. Pour maintenir notre couvert forestier et la canopée urbaine, certains secteurs requièrent le remplacement d'arbres abattus.

Avant de procéder à l'abattage d'un arbre, informez-vous sur les besoins de permis.

Communiquez avec le **450 778-8321** pour vous assurer des règles à suivre, car en cas d'infraction, une amende est prévue.

TRAVAILLER COLLECTIVEMENT À VERDIR NOTRE VILLE

MAINTENIR LES ACQUIS ET PLANTER POUR DEMAIN

L'arbre incarne un symbole de force et de résilience. La Ville de Saint-Hyacinthe a pris des orientations en matière de maintien et de densification de sa forêt urbaine et périurbaine afin que le verdissement perdure et se développe. À ce titre, le rôle de l'arbre public et privé est indissociable.

Saint-Hyacinthe a la chance de disposer d'un milieu institutionnel sans pareil en matière d'horticulture. La collaboration des équipes municipales, des acteurs du milieu et des citoyens permettra de continuer à améliorer la beauté de nos quartiers et l'attractivité de la Ville.

AGRILE DU FRÊNE

L'agile du frêne est un insecte qui peut causer la mort des frênes en quelques années. Depuis le 1^{er} avril 2014, Saint-Hyacinthe fait partie du périmètre réglementé par l'Agence canadienne de l'inspection des aliments et sa présence est maintenant confirmée chez nous. Des gestes simples peuvent être posés :

- Identifiez les arbres sur votre terrain.
- Si vous avez des frênes, surveillez leur état de santé ou débutez des plantations de remplacement.
- Ne déplacez pas de bois de chauffage ou des produits du frêne.
- Ne mettez pas les résidus de jardin pouvant contenir de l'écorce, des branches ou des résidus de frêne dans le bac brun.
- Restez informé : <http://agrile.cqeee.org>.
- Visitez la section « **Arbres** » de notre site web.